

FINALE DÉPARTEMENTALE

Épreuves athlétiques et parcours sportif

SAPEURS-POMPIERS

ET JEUNES SAPEURS-POMPIERS



FINALE DEPARTEMENTALE DU PARCOURS SPORTIF DES SAPEURS-POMPIERS ET DES EPREUVES ATHLETIQUES

Samedi 29 mars 2025

Complexe sportif Rémy HUCKEL, rue du Stade BRUMATH

SOMMAIRE

- Présentation de la manifestation
- Le programme et horaires des compétitions
- Annexe 1 : autorisation parentale d'hospitalisation et d'opération
- Annexe 2 : règlement de la manifestation Affiche de la manifestation
- Annexe 3 : affiche de la manifestation

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Les sapeurs-pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers du Bas-Rhin s'affronteront le samedi 29 mars 2025 autour de 6 disciplines au complexe sportif Rémy HUCKEL de BRUMATH.

Le vainqueur de chaque épreuve athlétique et les cinq premiers du parcours sportif sapeur-pompier (PSSP) seront qualifiés pour la **finale régionale (FIREG) à Bogny-sur-Meuse le 10 mai 2025**.

Le grand rendez-vous de l'année sera la **finale nationale (FINAT) à Tours (37) le 5 juillet 2025**.

La finale départementale (FIDEP) est ouverte à tous les sapeurs-pompiers actifs ainsi qu'à tous les JSP à partir de la catégorie minime, sans qualification requise au sein de leur arrondissement.

Les SPV de moins de 18 ans le jour de la compétition devront obligatoirement fournir l'autorisation parentale d'hospitalisation et d'opération en annexe 1 de ce document.

Cette année, les épreuves sportives du BNJSP sont intégrées à la FIDEP.

L'épreuves d'endurance cardio-respiratoire, de grimper de cordes et de tractions se déroulent le samedi matin de 9h00 à 11h30 **au centre d'incendie et de secours de BRUMATH**. Le PSSP se fera au stade Rémy HUCKEL, dans l'ordre de passage par catégories d'âge prévu dans l'après-midi selon le programme de la FIDEP. L'épreuve compte pour le brevet mais également pour une éventuelle qualification à la FIREG.

Cas particulier : le JSP ayant une affinité particulière avec une autre épreuve que le PSSP et souhaitant se qualifier pour la finale régionale peut s'y inscrire mais passera tout de même le PSSP comme épreuve du brevet. Dans ce cas présent, il faut impérativement s'inscrire à l'épreuve souhaitée (lancer de poids, saut en hauteur, course demi-fond, course vitesse ou grimper de corde) via le lien d'inscription à la FIDEP accessible sur le site internet du SIS67.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au dimanche 22 mars à minuit sur le site www.sis67.alsace. Aucune inscription ne sera possible passé ce délai, ni sur place le jour de la manifestation.

Le règlement du PSSP départemental est en annexe 2 de ce document.

LE PROGRAMME ET LES HORAIRES DES COMPETITIONS

13h00

Ouverture des chambres d'appel et déroulement des épreuves selon le tableau ci-dessous :

Chambre d'appel à	Début lancer de poids	
13h00	13h15	Minimes filles 3kg
		Cadettes 3kg
13h45	14h00	Minimes garçons 4kg
		Juniors filles 4kg
14h30	14h45	Vétérans femmes 4kg
		Séniors femmes 4kg
15h15	15h30	Cadets 5kg
15h45	16h00	Juniors garçons 6kg
16h15	16h30	Vétérans hommes 7.260kg
		Séniors hommes 7.260kg
Chambre d'appel à	Début Saut en hauteur	
13h00	13h15	Minimes filles
		Cadettes
13h45	14h00	Minimes garçons
		Juniors filles
14h30	14h45	Vétérans femmes
		Séniors femmes
15h15	15h30	Cadets
		Vétérans hommes
16h00	16h15	Juniors garçons
		Séniors hommes
Chambre d'appel à	Début du Parcours Sportif	
13h00	13h15	Minimes filles
13h30	13h45	Minimes garçons
14h00	14h15	Cadettes
14h30	14h45	Cadets
15h00	15h15	Juniors filles
15h15	15h30	Vétérans femmes
		Séniors femmes
15h35	15h50	Juniors garçons
15h55	16h10	Vétérans hommes
		Séniors hommes
Chambre d'appel à	Début ½ finales Vitesse	
13h00	13h15	Minimes filles 80 m
13h05	13h20	Minimes garçons 80 m
13h10	13h25	Cadettes 100 m
13h15	13h30	Cadets 100 m
13h20	13h35	Juniors filles 100 m
13h25	13h40	Juniors garçons 100 m
13h30	13h45	Vétérans femmes 100 m

13h35	13h50	Vétérans hommes 100 m
13h40	13h55	Séniors femmes 100 m
13h45	14h00	Séniors hommes 100 m
Chambre d'appel à	Début Finales Vitesse	
15h15	15h30	Minimes filles 80 m
15h20	15h35	Minimes garçons 80 m
15h25	15h40	Cadettes 100 m
15h30	15h45	Cadets 100 m
15h35	15h50	Juniors filles 100 m
15h40	15h55	Juniors garçons 100 m
15h45	16h00	Vétérans femmes 100 m
15h50	16h05	Vétérans hommes 100 m
15h55	16h10	Séniors femmes 100 m
16h00	16h15	Séniors hommes 100 m
Chambre d'appel à	Début du Demi-Fond	
13h50	14h05	Minimes filles 500 m
13h55	14h10	Minimes garçons 500 m
14h00	14h15	Cadettes 800 m
14h05	14h20	Cadets 800 m
14h10	14h25	Juniors filles 1000 m
14h20	14h35	Juniors garçons 1000 m
14h30	14h45	Vétérans femmes 1000 m
14h40	14h55	Vétérans hommes 1000 m
14h50	15h05	Séniors femmes 1000 m
15h00	15h15	Séniors hommes 1000 m
Chambre d'appel à	Début grimper de corde Sur site ou déplacement au CIS Brumath	
14h00	14h20	Minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans

17H20

Relais 4 x 400 mètres par équipe, mixte possible, toutes catégories
Inscriptions uniquement sur place le jour de la compétition

18H00

Proclamation des résultats – verre de l'amitié

AUTORISATION PARENTALE D'HOSPITALISATION ET D'OPÉRATION

Pour les concurrent(e)s SPV âgé(e)s de moins de 18 ans à la date de la compétition

Je soussigné(e) Madame*, Monsieur*

.....

Père*, Mère*, Tuteur*, Tutrice* de l'enfant cité (e) ci-dessous

Nom : Prénom :

Né (e) le :

Autorise les organisateurs et accompagnateurs à prendre toutes les dispositions y compris l'hospitalisation et le cas échéant l'intervention chirurgicale visant à préserver la santé de l'enfant mineur(e) désigné(e) ci-dessus en cas d'accident au cours du déplacement ou de la compétition et, éventuellement, à signer l'autorisation de sortie de l'hôpital.

Je pourrais être joint(e) au :

Numéro de téléphone fixe : Numéro de téléphone portable :

Fait à..... Le/...../.....

Signature du (de la) représentant(e) légal(e)

(* Rayer les mentions inutiles)